

Plateforme réformatrice au sein du PS Suisse

Bulletin d'information no. 6 / 2019

Lieber Matthias Manz



Pour des raisons de conviction personnelle, j'appartiens autant au PS qu'à la plateforme réformatrice au sein de notre parti. Je me réjouis de pouvoir rédiger l'éditorial de ce Bulletin d'information. Également dans l'optique des élections, j'aimerais démontrer avec mon appartenance et mon travail que le PS est un parti fondé sur une assise large qui fait de la politique pour tous.

Le dimanche de votation du 19 mai s'approche à grands pas. Qui d'entre nous s'est-il déjà forgé une opinion ? Le PS a émis deux consignes de vote positives pour les objets fédéraux sur lesquels Daniel Frei et Yvonne Beutler s'expriment ci-après. **Nous recommandons l'incorporation dans le droit suisse sur les armes de la directive européenne sur les armes. La loi fédérale sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS mérite également un Oui.** Même si le mélange de ces deux objets fait l'objet de critiques, il semble néanmoins que ce soit en ce moment le seul chemin praticable de faire un premier pas sur ces thèmes. Le temps presse surtout en ce qui concerne la sécurisation de la prévoyance vieillesse.

Dans le canton de Berne également, la votation sur la loi **d'aide sociale**, respectivement sur le projet populaire « Pour une aide sociale efficace », est une affaire explosive. De nouvelles réductions de l'aide sociale sont indignes dans une Suisse juste et correcte. Par conséquent, cet objet doit être sanctionné par un «Non» à la proposition de modification de loi. Et d'ailleurs comme le souligne le comité « aide sociale efficace » à juste titre: **nous ne voulons pas combattre les pauvres, mais la pauvreté.**

Dans notre dernière Bulletin d'information nous avons annoncé des changements personnels dans la composition du **comité directeur** de la plateforme. Ainsi, Daniel Frei, collègue au Conseil national du canton de Zurich et moi-même sommes devenus membres du comité directeur. Dans la nouvelle composition, nous sommes en train de rédiger un certain nombre de nouvelles positions. Ainsi, nous développons et rédigeons actuellement des contributions sur les thèmes de la migration, de la santé et du social. Nous nous réjouissons de vous présenter les premiers résultats dès que possible.

Le 27 avril dernier, 9 personnes se sont rencontrées à Zurich pour la **première table ronde** (« Reform-Stammtisch »). Ce fut l'occasion de dialoguer sur la base d'un papier rédigé par le co-organisateur Michael Oliveri (Baden) qui se consacre aux différents courants au sein du PS Suisse. Toute personne qui s'intéresse plutôt au dialogue direct qu'aux échanges électroniques est chaleureusement invitée. La seconde table ronde aura lieu en juin ou en août – merci de s'annoncer sur info@reform-sp.ch pour des renseignements complémentaires.

Avant de terminer, je me permets de faire un peu de publicité personnelle : Les représentantes et représentants du comité directeur sont prêts à **venir vous voir dans les sections du PS** afin de présenter les idées de la plateforme réformatrice et d'en débattre avec vous. A ce propos, je vous invite à lire la contribution de Daniel Jositsch. Nous voulons vous montrer personnellement ce que nous entendons par « prendre ses responsabilités » ou par « travail constructif et pragmatique ». Que signifie pour nous « volonté de concevoir » et « sens de la mesure » ? Nous nous réjouissons de votre intérêt et de votre prise de contact (info@reform-sp.ch).

De plus, **Yves Noël Balmer**, nouveau Conseiller d'Etat d'Appenzell Rhodes Extérieures, répond à nos cinq questions traditionnelles.

Je vous souhaite bonne lecture !

Yvonne Feri, Conseillère nationale, Wettingen AG



Oui à plus de sécurité – Oui à l'adaptation de la loi sur les armes

Par Daniel Frei, Conseiller national, Uster

Plus de protection contre la violence due aux armes et renforcement de la sécurité et de la coopération au sein de l'espace Schengen : Voici ce que reçoit la Suisse si elle vote oui à l'adaptation du droit sur les armes.

Le recours aux armes et leur usage sont des questions importantes qui nous concernent tous. Le droit sur les armes vise à définir un certain nombre de règles évitant l'utilisation abusive des armes. Afin que le droit sur les armes reste à la page il doit, en cas de nécessité, être adapté aux dernières évolutions. L'UE a procédé à ces adaptations en 2017 à la suite de divers attentats terroristes et autres actes de violence en renforçant sa directive sur les armes. La Suisse en tant que membre de l'espace Schengen (réseau de sécurité des états européens) a contribué activement à l'adaptation de la législation sur les armes. Concrètement ce sont les mesures suivantes qui sont les plus importantes:

- L'obligation de marquage de tous les composants importants d'une arme.
- Un échange d'informations amélioré entre les Etats Schengen, notamment en ce qui concerne le nom des personnes ayant désiré acquérir une arme et qui se sont vu signifier un refus.
- Adaptations ponctuelles en matière d'autorisation d'armes semi-automatiques avec magasin à grande capacité. Ce type d'armes permet de tirer un nombre important de coups sans devoir recharger.

Quelles ces mesures signifient pour la Suisse ?

- Plus de protection devant la violence due aux armes : La Suisse compte environ 200 décès par balle. Avant le début du durcissement du droit sur les armes dès l'an 1999, le nombre de décès par balle atteignait le double du chiffre actuel ce qui démontre que le durcissement de la législation sur les armes est efficace. La probabilité qu'un suicide ou qu'un incident lié à la violence domestique aboutisse à mort d'homme est clairement plus élevée dans les foyers disposant d'armes de tir que dans ceux n'en disposant pas.
- Allègement du travail policier : L'obligation de marquage facilite le travail d'identification de la source d'une arme. L'échange amélioré d'informations entre les Etats Schengen permet à la police d'éviter de manière préventive des incidents ou alors d'éclaircir rapidement des incidents existants.
- Pas de libre-service pour l'achat d'armes : La nouvelle législation sur les armes prévoit que toutes les composantes importantes des armes semi-automatiques soient marquées individuellement et enregistrées. De cette manière, ces composants sont traçables jusqu'au lieu d'origine. Si la Suisse ne participe pas à cet effort commun, elle risque de devenir le libre-service pour des criminels, terroristes et paramilitaires de toute sorte. Ceci mettrait la sécurité en péril – chez nous aussi.
- Renforcement de l'espace Schengen et absence de risque de perdre le statut de membre pour la Suisse : Tous les Etats Schengen sont tenus à appliquer la nouvelle directive sur les armes négociée en commun. Sinon, la coopération ne pourrait fonctionner. Un non dans les urnes se traduirait vraisemblablement par une exclusion automatique de la Suisse de l'espace Schengen avec toutes les conséquences négatives pour notre sécurité, économie et pour le trafic touristique. Une telle situation n'est pas dans l'intérêt de la Suisse.
- Pas de suppression de la tradition suisse du tir : Quelle que soit notre avis en la matière, la nouvelle directive sur les armes n'affectera pas cette tradition séculaire. Les fusils d'assaut pourront comme par le passé être conservés après le service militaire. Les armes semi-automatiques utilisées dans le tir sportif pourront continuer à être utilisées, y compris avec un grand magasin comme c'est le cas pour les fusils d'assaut. Quant aux chasseurs, ils pourront continuer à utiliser leurs armes comme par le passé. Ce qui change est que les détenteurs devront prouver l'utilisation de leur arme à feu. Ceci est nécessaire afin d'éviter l'utilisation abusive.

La conclusion est claire : L'adaptation du droit sur les armes est raisonnable et logique. Déposons dès lors le 19 mai un vote positif à l'adaptation du droit sur les armes !



Oui à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

Par Yvonne Beutler, Conseillère municipale (Direction des finances), Winterthur

Après le non vigoureux du souverain au projet de réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III), un compromis solide ayant abouti à la RFFA est maintenant soumis au vote populaire.

D'un côté, les nauséabonds statuts fiscaux privilégiés pour les groupes internationaux vont être abolis, les impôts sur les dividendes augmentés et les privilèges fiscaux basés sur les apports en capitaux (réforme de l'impôt sur les entreprises II) réduits. Ensuite, pour les villes et communes, la réforme amène des améliorations puisqu'elles seront associées à la plus-value que feront les cantons du fait de la quote-part plus importante de l'impôt fédéral direct qui leur sera versée.

De l'autre côté, l'AVS recevra environ 2 milliards de francs supplémentaires par an. Cet apport renforce le système de sécurité sociale le plus important du pays. Et puisque l'AVS constitue également la machine de redistribution sociale la plus efficace, il s'agit d'un élément équilibrant de manière judicieuse le présent projet fiscal.

De cette manière, le projet fiscal RFFA issu d'âpres négociations non seulement corrigera les défauts majeurs du projet RIE III, il permettra également de «compenser» les pertes fiscales importantes attendues par le biais d'un financement complémentaire de l'AVS. Pour toutes ces raisons, la plateforme réformatrice – en accord avec le PS Suisse – vous recommande d'accepter cet objet le 19 mai prochain.



Tournée de présentation de la plateforme réformatrice malgré les entraves du secrétariat du PS

Par Daniel Jositsch, Conseiller aux Etats, Stäfa ZH

Nous aimerions rapprocher la plateforme réformatrice (PRef) des membres du PS afin de susciter un débat authentique sur l'orientation du parti. C'est pour cette raison que nous voulons effectuer une tournée de présentation avec les représentants de la PRef à travers toute la Suisse. Cependant, le projet de tournée est bloqué par le secrétariat du PS suisse. Notre intention est de passer outre.

PS – quo vadis ? Le débat sur les orientations futures du parti socialiste doit être mené de manière continue car dans un environnement en perpétuelle mutation un parti ne peut se permettre de prôner l'immobilisme. La plateforme réformatrice est persuadée que le potentiel de notre parti se situe dans l'aile social-libérale de nos électeurs. Ce sont ces différents thèmes que nous aimerions discuter avec les membres du parti et ceci sur leurs terres. C'est la raison même du tour de Suisse de la PRef que nous sommes en train d'organiser. Il s'agit à présent d'écrire à toutes les sections afin de leur demander si elles sont intéressées à ce type de dialogue. Ensuite, sur la base des invitations des sections intéressées, les représentantes et représentants de la PRef effectueront une visite sur place afin de mener un dialogue.

Le secrétariat du PS veut nous bloquer

Les adresses des sections dont nous avons besoin sont facilement obtenables via leurs sites internet. Via la page centrale du site internet

du PS Suisse on atteint directement les pages des partis cantonaux. Ceux-ci à leur tour renseignent sur les structures régionales ainsi que sur les adresses des sections cantonales. Les adresses des sections sont en libre accès et par conséquent ouvertes à tous. Cela dit, rassembler via les pages cantonales, l'ensemble des adresses des sections est un travail important. Pour cette raison, nous nous sommes adressés au secrétariat du PS Suisse afin qu'il nous produise une liste des adresses des sections, respectivement s'occupe de l'envoi de notre demande. La réponse du secrétariat du PS suisse fut négative ce qui nous a surpris; la justification fournie fut incompréhensible. Ainsi, le secrétaire général, Michael Sorg, nous a fait savoir par mail qu' «avant les élections ce n'était pas le bon moment et que nous avons tous besoin de temps et d'énergie afin de produire une campagne efficace adressée au monde extérieur.»

En réalité, mettre à disposition la liste des adresses, respectivement s'occuper de l'envoi n'aurait guère pris plus de temps que celui nécessaire à répondre ainsi à notre courriel. Par conséquent, l'argument de manque de temps n'est pas convaincant. L'argument décisif est à chercher dans le second argument: on ne veut pas en année électorale (ou de manière générale?) se lancer dans des «débats internes». Cette attitude est à notre avis fautive. C'est justement dans l'optique des élections qu'un débat sur les grandes orientations est important. Finalement – et il s'agit là de l'argument central – ce n'est pas le rôle du secrétariat de décider quand des débats thématiques doivent avoir lieu ou non et de réduire des membres au silence.

La plateforme réformatrice n'accepte pas la muselière

La tournée de présentation de la PRef aura cependant lieu malgré l'obstruction par le secrétariat du parti. Nous allons nous donner la peine et ceci malgré le combat électoral de nous procurer les adresses nécessaires. Ceci malheureusement avec la certitude amère que ce ne sont pas les opposants politiques, mais nos amis politiques qui essaient de torpiller un dialogue constructif.

Appel aux sections

Les sections qui sont intéressées à organiser un événement avec des membres de la plateforme réformatrice peuvent s'adresser directement via info@reform-sp.ch. **Demandez des informations auprès de vos sections!**



Cinq questions à...

... Yves Noël Balmer, Herisau (*)

1. Y a-t-il eu un déclencheur qui a fait que tu te sois engagée auprès de la plateforme réformatrice du PS et si oui, lequel?

Dans le canton d'Appenzell Rhodes Extérieures nous avons réussi à doubler le nombre de sièges socialistes au parlement grâce à notre positionnement évitant l'amalgame avec la gauche fondamentaliste. Nous sommes ainsi clairement le parti à sensibilité sociale et écologique de Appenzell Rhodes Extérieures. Il y a quelques années, dans mes fonctions de président d'un PS cantonal rural, j'ai pu observer dans quel sens le parti national évolue sous l'influence croissante des Jeunesses socialistes. Ce fut pour moi une raison suffisante de contrer cette évolution de manière fondée et constructive.

2. Qui est ton modèle en politique et pourquoi?

En tant que citoyen des Rhodes Extérieures, j'ai un profond respect devant le théologien Eugster-Züst. Il a fondé le PS d'Appenzell Rhodes Extérieures en 1913. La même année il devint le premier social-démocrate élu au gouvernement cantonal. Puis comme Conseiller national il a joué un rôle important durant la grève générale de 1918. Ce faisant, il n'oublia jamais son origine politique, à savoir de se battre pour les citoyens des Rhodes Extérieures qui vivaient alors dans le plus grand dénuement. Cet engagement lui valut le surnom de «pasteur des tisserands».

3. Quelles sont les cinq valeurs qui te paraissent les plus importantes?

Solidarité, égalité des chances, fairplay, respect de la nature, engagement

4. Quelle est ta question la plus importante par rapport au futur?

Est-ce que ma génération arrivera-t-elle à léguer aux prochaines générations un monde avec moins de dettes? La constitution fédérale nous dicte notre conduite. Cependant, quand je pense au réchauffement climatique et à la transition énergétique j'ai honte déjà à présent de ma génération.

5. Quelle fut la plus grande surprise de ta vie politique (positive ou négative)?

Ce fut un merveilleux sentiment quand, après une dure campagne de votation durant laquelle j'étais en déplacement presque chaque soir, le souverain des Rhodes Extérieures décida de supprimer l'imposition forfaitaire.

(*) Yves Noël Balmer est membre du Grand conseil. Il fut durant 9 ans le président du PS d'Appenzell Rhodes Extérieures. Il fut élu au gouvernement où il reprendra à partir du 1er juin 2019 les rennes du département de la santé et des affaires sociales.

Si vous ne voulez plus recevoir nos e-mails (mmanz@bluewin.ch) vous pouvez vous désabonner [ici](#) sans frais.

info@reform-sp.ch